

"Famille Chrétienne" : que s'est-il passé depuis 1995 ?

Author : Riposte Catholique

Categories : [Brèves](#), [Tribune](#)

Date : 24 juin 2010

En mai, *Famille chrétienne* a publié [un article sur les problèmes posés aux enfants par les beaux-parents, intitulé "Beau-parent – «?Tu n'as rien à me dire, tu n'es pas mon père »"](#). Non pas les beaux-parents compris comme les parents de son conjoint, ni comme le nouveau conjoint d'un veuf, mais... **comme le nouveau conjoint d'un divorcé**. Nulle part il est précisé qu'il s'agit d'un adultère et que ces unions ne sont pas reconnues par l'Eglise. Des lecteurs choqués ont envoyé cette réaction :

"en début de lecture, nous nous rassurons en nous disant qu'il devait s'agir du beaux-parents lors d'un mariage d'un veuf ou d'une veuve... **mais non il s'agissait clairement du rôle du beau-père ou de la belle-mère dans le cadre d'un remariage d'un divorcé !**Loin de nous le jugement de ces personnes et de toutes les souffrances qu'elles ont pu porter dans leur solitude "post-divorce",**mais l'acte posé du remariage du vivant du "vrai" conjoint ne peut être reconnu par l'Eglise et ne peut donc pas être mis dans les états de vie admis de vos lecteurs**. Nous comprenons bien que de tels questionnements puissent faire l'objet de courriers ou d'entretiens avec des prêtres et/ou conseillers conjugaux personnalisés, **mais vous ne pouvez pas les proposer à la lecture de Famille chrétienne (à laquelle nos jeunes ont accès) comme un cas parmi d'autres**. [...] Que FC, notre hebdo préférée ouvert à toute la famille, **ne soit pas l'occasion d'une confusion entre la charité que l'on doit à chacun et la tolérance de certains actes posés, pourtant réprouvés par l'Eglise, car ils (les actes et non les personnes toujours rappelés au repentir par la miséricorde de Dieu) abîment la communion au Christ**. Nous avons tous nos péchés et nos conversions quotidiennes à vivre, mais ce n'est pas pour cela que ces péchés doivent être tempérés par leur fréquence ou autres..."

Ce à quoi Bénédicte Drouin la rédactrice en chef de ces pages famille et pratique, répond :

"Nous-mêmes avons pesé notre choix qui n'aurait sans doute pas été le même voici quinze ans. Le lectorat de Famille Chrétienne compte notamment des personnes mariées civilement et religieusement après une vie maritale ou une première union conclue uniquement à la mairie, des personnes dont le mariage a été déclaré nul par l'Église, des jeunes adultes dont les parents se sont séparés et remariés, et aussi des divorcés-remariés. Toutes ces personnes ont un vrai désir de suivre le Christ. Il ne s'agit pas de banaliser les séparations mais d'être plus ancrés dans la vie des

chrétiens. Ils ne sont pas épargnés par les maux de l'époque. Rares sont les familles qui, de près ou de loin, ne soient touchées. C'est plus facile de ne pas aborder ces sujets. Mais on risque d'être à côté de la réalité. Et si les remariages n'existent pas dans nos familles, les camarades de nos enfants ou des collègues de travail peuvent être concernés. Mieux comprendre ce qu'ils vivent nous aide à mieux les rejoindre."

[Comme le rappelle Michel Janva](#), il ne s'agit pas de ne pas aborder ces sujets, il s'agit, conformément à la charité, de ne pas cacher la vérité sur le mariage. Sinon, à quand l'article : "*je ne m'entends pas bien avec un de mes deux papas*" ? "*La copine de maman n'est pas cool avec moi*" ? Croire comme Bénédicte Drouin que c'est en ne rappelant pas l'enseignement de l'Eglise que l'on répond au "*vrai désir de suivre le Christ*" m'étonnera toujours.

Mais le plus important, c'est que Bénédicte Drouin confirme le virage éditorial pris par *FC* depuis 15 ans. Rendez-nous le *Famille Chrétienne* des années 90 (vous savez, celui avec le programme de Lumière 101...) !!!

Arthur Leroy